

COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017

L'An Deux Mille dix-sept, le trente juin à 19H30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de Bures-sur-Yvette en séance publique, sous la présidence de Jean-François VIGIER, MAIRE.

ETAIENT PRESENTS : Irène BESOMBES, Arnaud POIRIER, Anne BODIN, Michel SERBIER, Emmanuelle GILBERT, Yvon DROCHON, Laurence MONSELLIER, Christian DURIX à partir de 19h45 après le vote, Séverine LEDUC, Jean-Marc BODIOT, Geneviève GILBERT, Véronique HENRY à partir 19h35, Richard VARSAVAUX, Joël ROBICHON, Hélène CACHIER, Christophe DEBONNE, Véronique DUBAULT, Aurélia AZEVEDO, Martial PALLUAU, Raphaël ANGÉ, Christian NIERMONT, Francis VALENTI et Gilles DELILLE.

ABSENT (S) EXCUSE (S) : Dominique VOLTZ pouvoir à Jean-François VIGIER
Catherine LINDECKER pouvoir à Irène BESOMBES
Alban MOSNIER pouvoir à Francis VALENTI.
Danièle CARRIERE pouvoir à Gilles DELILLE.

ABSENT (S) : Christian DURIX jusqu'à 19h45 après le vote
Véronique HENRY jusqu'à 19h35
Patricia KASPERET

Nombre de Conseillers
En exercice 29
Nombre de présents 23 jusqu'à 19h35 - Arrivée de Véronique HENRY
24 jusqu'à 19h45 - Arrivée de Christian DURIX
Nombre de votants 27

Le quorum étant atteint, Monsieur le MAIRE ouvre la séance du conseil municipal.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Martial PALLUAU est désigné en tant que secrétaire de séance.

1 - ELECTIONS SENATORIALES - ELECTION DES SUPPLEANTS DU CONSEIL MUNICIPAL.

Rapporteur : Jean-François VIGIER

Le **CONSEIL MUNICIPAL**,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code électoral,

Vu la circulaire préfectorale du 20 juin 2017 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs fixée le dimanche 24 septembre 2017,

Vu le décret n°2016-146 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements,

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Mme Josiane CHEVALIER, préfète hors classe, en qualité de Préfète de l'Essonne,

Vu le décret du 20 novembre 2014 portant nomination de David PHILLOT, administrateur civil hors classe, en qualité de sous-préfet hors classe et Secrétaire Général de la préfecture de l'Essonne,

Vu le décret n°2017-1091 du 2 juin 2017 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire NOR/INTA/INTA1717222C du 12 juin 2017 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissements du tableau des électeurs sénatoriaux en vue du renouvellement de la série 1 des sénateurs,

Vu l'arrêté n° 2017-PREF-DRCL n° 406 du 20 juin 2017 fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués, délégués supplémentaires et suppléants pour la désignation du collège électoral en vue de l'élection des sénateurs,

Après avoir constitué le bureau électoral,

Après avoir précisé le mode de scrutin,

Après avoir constaté le nombre de listes déposées :

- Liste présentée par la majorité municipale.
- Liste commune présentée par le groupe d'opposition (Buressois Unis & Solidaires, Agir à Gauche, Vivons Bures Autrement).

Après avoir procédé aux opérations électorales correspondantes, sans débat au scrutin secret, à la représentation proportionnelle avec l'application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel,

Et après dépouillement par le bureau électoral, les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants :	27
Nombres de suffrages déclarés nuls :	0
Nombre de suffrage exprimés :	27

.../...

ONT OBTENU :

- 22 voix pour la liste : Liste présentée par la majorité municipale.
- 5 voix pour la liste : Liste commune présentée par le groupe d'opposition (Buressois Unis & Solidaires, Agir à Gauche, Vivons Bures Autrement).

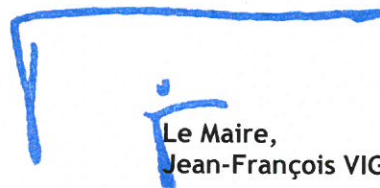
Les suppléants désignés sont les suivants :

- 7 suppléants sur la liste présentée par la majorité municipale :
 1. DEBONNE Paola née SYLLA
 2. LIAUSU Philippe
 3. PATARD Sandra née RAMASSAMY
 4. CORD'HOMME René
 5. MOUTY Raphaëlle née CADE
 6. DESAUNAY NAULT Patrick
 7. DIONIS DU SEJOUR Nathalie née VAUQUELIN
- 1 suppléant sur la Liste commune présentée par le groupe d'opposition (Buressois Unis & Solidaires, Agir à Gauche, Vivons Bures Autrement). :
 1. RAKOTONDRAINIBE Laurent (Carl)

SEANCE LEVEE à 19H52

Bures-sur-Yvette le,

- 3 JUL. 2017


Le Maire,
Jean-François VIGIER

